

Le 7 décembre 2020

Monsieur le Premier ministre et Président du Conseil de la fédération,

Je vous écris aujourd'hui, à vous et à vos collègues, au nom des membres de Médicaments novateurs Canada (MNC) et des patients que nous servons, en prévision de votre rencontre avec le Premier ministre du Canada, le 10 décembre prochain.

Alors que le pays réagit à la deuxième vague de la pandémie, le travail de vos gouvernements et des systèmes de soins de santé dont vous êtes responsables est plus important que jamais. Je peux vous assurer que notre industrie reste engagée à vos côtés dans cet effort, en travaillant en tant que partenaire dans la réponse à la crise sanitaire mondiale la plus dangereuse de notre vie.

Dans cet esprit, je souhaite soulever deux préoccupations créées par le gouvernement fédéral qui touchent à la responsabilité provinciale en matière de prestation de soins de santé, et qui auront également un impact négatif sur les patients de vos provinces et territoires respectifs. Plus précisément, il s'agit des questions suivantes :

- Premièrement, l'intérêt soutenu du gouvernement fédéral pour un régime national d'assurance-médicaments présente un risque pour le système actuel qui profite à la plupart des Canadiens. Vos provinces disposent de solides régimes publics accessibles à tous les résidents, qui sont souvent utilisés en combinaison avec leur couverture d'assurance privée. Nous continuons à soutenir les mesures visant à combler les lacunes en matière d'accessibilité financière, mais nous restons d'avis que les régimes privés sont un élément nécessaire d'un programme public durable. Nous sommes prêts à travailler avec vos gouvernements, et le gouvernement fédéral, pour garantir un système qui réponde aux besoins de tous les Canadiens, y compris ceux qui ne sont pas assurés ou qui sont sous-assurés.
- Deuxièmement, le gouvernement fédéral a clairement indiqué son intention de procéder à la mise en œuvre, le 1er janvier 2021, des règlements et des lignes directrices modifiés du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB). S'ils sont mis en œuvre, ces changements auront un impact négatif sur l'accès des patients aux nouveaux médicaments, y compris, potentiellement, pour COVID-19, sur le nombre d'essais cliniques dans vos provinces, et sur les investissements dans le secteur des sciences de la vie. En fait, l'impact négatif de ces règlements se fait déjà sentir. Je vous invite à consulter le document ci-joint pour obtenir des détails plus précis sur les répercussions ressenties au Canada.

Heureusement, il est encore temps de trouver une meilleure solution. Au nom de nos membres, MNC a fourni au gouvernement fédéral une approche alternative qui l'aiderait à atteindre ses objectifs de politique publique sans nuire aux patients ou à l'économie des sciences de la vie dans tout le pays. Notre approche permettrait au gouvernement de réaliser plus de 20 milliards de dollars en économies et comprend notamment des mesures visant à répondre à la nécessité d'une stratégie pour les médicaments destinés aux



maladies rares. Elle comprend également un engagement à investir un milliard de dollars dans un fonds accélérateur pour la fabrication de médicaments et de vaccins au pays. Malheureusement, le gouvernement fédéral n'a pas tenu compte de notre proposition favorisant à place les modifications du CEPMB.

C'est dans cette optique que nous vous demandons, respectueusement, lors de votre rencontre avec le Premier ministre Trudeau le 10 décembre, d'insister auprès du gouvernement fédéral de reporter la date d'entrée en vigueur du règlement et des lignes directrices modifiés du CEPMB, fixée au 1er janvier 2021, jusqu'à ce que la pandémie soit passée, afin que nous puissions nous concentrer sur la lutte contre la COVID-19 et créer le temps nécessaire pour tracer une meilleure voie qui place les patients, les provinces, les territoires, et le secteur des sciences de la vie au premier plan.

Je vous remercie pour votre considération, pour votre soutien envers le secteur des sciences de la vie et pour votre collaboration dans la lutte contre ce virus dévastateur qui nous afflige tous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre et Président du Conseil de la fédération, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, reading "Pamela C. Fralick". The signature is written in a cursive, flowing style.

Pamela C. Fralick
Présidente